



Mention de décès de mon mari

Par **dalina**, le **19/04/2008** à **14:51**

Bonjour, rnSVP je vous demande de bien vouloir m'aider à régler mes papiers, car la mention du décès de mon mari na pas encore était faite, et moi j'ai besoin en urgence de régulariser ma situation car j'ai l'intention de me remarier dans les prochaine jours.mon problème et le suivant: rnJ'ai demander l'envoi d'un avis de mention de décès de mon mari KAID Houari qui est né à Oran (Algerie), le 06 octobre 1961, domicilié à Asnière-sur-seine (Hauts-de Seine), 114 boulevard Voltaire.Il est décédé le Mercredi 31 Mai 1995, à 14h30, à 46, rue Henri-Hchard à Paris (18ème arrondissement), et la dépouille a était transférer à Mostaganem (ALGERIE) la ou il a était enterrer. Le problème c'est que a chaque demande de mon extrait de naissance original au niveaux de la mairie d'Oran , mon marie figure toujours avec moi entant que personne vivante et non décéder,c'est parce que il n'est pas encore enregistrer à la mairie d'Oran (ALGERIE) la ou j'habite. Pour cela, on ma demander au niveaux de la mairie ici à Oran vous demander de m'envoyer un avis de mention de décès pour qu'ils l'enregistre et actualise mon état civil et par la suite régulariser mes dossiers administratives. Et il m'on répondu comme suite:rn rnMadame,rn rnUn acte de décès ainsi qu'un avis de mention de décès seront expédiés ce jour le 27 Février 2008 au Consulat d'Algérie à Paris afin que ce dernier fasse le nécessaire auprès de la mairie d'Oran.rn rnCordialementrnEcma18rn rnVeuillez, prendre en considération ma demande et de régulariser mes papiers le plutot possible. Je compte beaucoup sur vous.rnMerci de prendre en concidération ma demande.